



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité
le 6 Mars 2024.

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le

ID : 040-224000018-20240306-SA_DES21_28_142-AI



Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

n° SA-DES 21/28-142

**DELEGATION DE MONSIEUR XAVIER FORTINON,
PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES,
A MADAME MAGALI VALIORGUE, CONSEILLERE DEPARTEMENTALE,
A L'EFFET DE SIGNER L'AVENANT AU PROJET GLOBAL DE TERRITOIRE (PGT)
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LANDES D'ARMAGNAC**

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 3221-3 ;

VU la délibération n° 1 du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

VU la délibération du Conseil départemental des Landes n° B-3/1 en date du 23 mars 2023, autorisant Monsieur Xavier FORTINON, Président du Conseil départemental, à signer les Projets Globaux de Territoires ainsi que leurs avenants ;

VU le Projet Global de Territoire 2022-2026 de la Communauté de communes Landes d'Armagnac, dont la signature par l'ensemble des parties à la convention est intervenue début d'année 2023 ;

VU l'arrêté n° SA 21-14 en date du 13 juillet 2021 portant délégation de fonctions à Madame Magali VALIORGUE, Conseillère départementale, pour suivre les dossiers du Conseil départemental entrant dans le secteur de l'Autonomie - Personnes handicapées,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Xavier FORTINON, Président du Conseil départemental, absent, donne délégation à **Madame Magali VALIORGUE**, Conseillère départementale, à l'effet de signer l'avenant au Projet Global de Territoire (PGT) de la Communauté de communes des Landes d'Armagnac le 7 mars 2024.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet de la Collectivité.

Fait à Mont-de-Marsan, le - 6 MAR. 2024 ,

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental